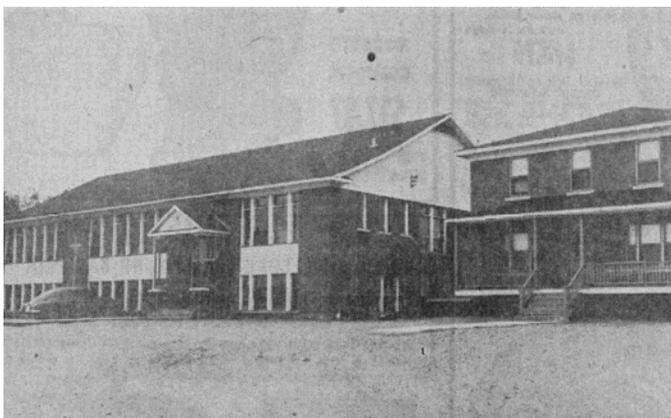


## Une brève histoire de l'école primaire Notre-Dame-des-Champs

Pendant des décennies, la Municipalité de Stoke a profité d'un système d'instruction décentralisé, c'est-à-dire basé sur plusieurs établissements scolaires de petite taille. En effet, comme la plupart des municipalités du Québec, Stoke pouvait compter sur une école du village ainsi que sur quelques écoles de rang (ou écoles de campagne). L'érection de l'école Notre-Dame-des-Champs, en 1956, marque cependant la fin d'une époque. De fait, la fondation de cet établissement accélère le processus de centralisation des classes au village et, donc, la fermeture progressive des écoles de rang.

C'est en février 1956 que les commissaires de la Municipalité scolaire de Stoke (1890-1968) autorisent la construction d'une nouvelle école centrale mixte de six classes dans le village. L'école est prête pour l'année scolaire 1956-57 et ce sont des institutrices laïques qui assument entièrement l'enseignement en cette première année. Cela dit,



L'école Notre-Dame-des-Champs et la résidence attenante, 1958. (*La Tribune*, 11 juin 1958, p. 8)

les commissaires songent déjà à inviter une communauté religieuse à prendre en charge la direction de l'école pour l'année suivante. Ainsi, il est décidé, en janvier 1957, de faire construire une résidence pouvant accueillir des sœurs enseignantes. En août 1957, trois religieuses de la Congrégation des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus arrivent à Stoke : il s'agit de sœur Louis-Marie-de-Montfort, directrice, sœur Saint-Armand et sœur Marie-Alfred. Leur présence ne met cependant pas fin à celle des institutrices laïques : en effet, si la direction est l'affaire de la communauté religieuse, l'enseignement des

classes est partagé sur toute la période d'implication des sœurs à Notre-Dame-des-Champs (1957-1988). Par exemple, pour l'année scolaire 1963-64, les sept classes (202 élèves, garçons et filles) sont attribuées aux deux religieuses enseignantes et cinq institutrices laïques.

À partir de septembre 1967, la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke (CECS) voit à la « la supervision pédagogique » de l'école Notre-Dame-des-Champs. L'annexion officielle de la Municipalité scolaire de Stoke par la CECS suit, en juillet 1968 ; la CECS hérite non seulement de l'école Notre-Dame-des-Champs mais aussi des dernières écoles de rang, qui sont progressivement fermées et vendues entre 1968 et 1975. Par ailleurs, la Commission sherbrookoise voit au développement de l'école : en 1974 et 1977, des parties de la résidence des sœurs sont récupérées afin d'offrir des classes supplémentaires. De plus, un important projet d'agrandissement est envisagé dès 1979. Le projet se concrétise en 1982-83, alors que les commissaires accordent le contrat général pour l'agrandissement de l'école pour la somme de 1 815 840 \$ (coûts globaux évalués à 2 310 840 \$, en incluant l'achat d'un terrain, les frais professionnels, le mobilier, etc.). Durant les travaux de construction, les élèves et tout le personnel de l'école vivent leur année scolaire 1982-83 à l'école Eymard de Sherbrooke (l'école Eymard est inoccupée à cette époque). Le retour des élèves au « bercail » dans leurs locaux neufs annonce le renouveau de l'école Notre-Dame-des-Champs, une institution importante pour toute la communauté de la Municipalité de Stoke.